



**Notre confrère Jacques Banyoglog, dans une réflexion partagée sur les réseaux sociaux, interroge le bien-fondé de la sortie de Cabral Libii, du 28 mai 2021, dans laquelle il exhibe quelques documents qui, selon lui, sont des preuves, qu'il a reversé dans les caisses du contribuable les frais d'une mission qu'il n'a pas effectué.**

En clair, Cabral Libii Li Ngue, président du PCRN, député de la nation, élu du Département du Nyong-Et-Kellé, croyait ainsi montrer à l'opinion publique son degré d'honnête et sa parfaite probité dans la gestion de la chose publique, au moment où certaines sources l'attribuent des marchés fictifs au Ministère de la Santé Publique dans le cadre de la gestion des Fonds liés au Covid-19.

Une sortie jugée inopportune par le journaliste Jacques Banyoglog à travers un texte partagé sur les réseaux sociaux.

**Lecture :**

*Le 28 mai, Cabral Libii a exhibé sur la toile des documents comptables, expliquant que c'étaient des preuves qu'il avait retourné à l'administration de l'université de Yaoundé II Soa, la somme de 420 000 Francs CFA représentant les frais débloqués pour une mission (annulée) et les reliquats des frais de diffusion du message promotionnel des licences professionnelles à la CRTV et Canal 2.*

*Depuis quelques temps, une actualité retient principalement l'attention des camerounais : La Gestion des fonds liés à la riposte contre la pandémie du Covid19.*

*C'est une actualité qui fait couler beaucoup d'encre et de salive tant le peuple camerounais réclame des explications sur la gestion de ces fonds. Pendant que certains sont d'ores et déjà incriminés, d'autres déclinent, directement ou indirectement une quelconque responsabilité dans ce qu'il est désormais convenu d'appeler « LA COVIDGATE».*

*L'honorable Cabral LIBII a fait une sortie pour présenter des quittances de remboursement des frais de mission, suite à une mission qu'il n'avait pas effectuée à Kribi. Il était alors à l'époque jeune cadre de l'administration Universitaire. N'ayant pas effectué la mission qui lui avait été confiée, le Jeune Cabral LIBII dit dans sa publication qu'il a reversé ces frais de mission, ayant en tête l'enseignement de son père selon lequel: « La Chose publique est sacrée». Un acte à priori à féliciter. Mais à posteriori, lorsqu'on brandit un acte comme celui-là, en cherchant à jouer "les irréprouvables" les "St Cabral LIBII", il faut se rassurer d'avoir toujours été un modèle. Si l'on n'est donc pas rassuré d'avoir toujours été un modèle, la sagesse recommande de se taire car « Avoir à dire c'est bien, mais apprendre parfois à se taire c'est encore mieux» Et Pourquoi..?*

*En 2018 lors de l'élection présidentielle, Cabral LIBII avait pratiquement fait 7 mois sans travailler. Il effectuait des tournées dans plusieurs pays, mais son salaire lui était pourtant viré; or il ne travaillait pas, arguant qu'il n'a pas de bureau.*

*En ce moment là, Cabral LIBII n'avait jamais renvoyé cet argent au trésor public, lui qui rembourse toujours l'argent lorsqu'il ne travaille pas.*

*Aujourd'hui il se félicite d'avoir remboursé en 2016 des frais de mission parcequ'il n'avait pas travaillé, mais avait oublié en 2018 de renvoyer au trésor public 7 mois de salaire qu'on virait dans son compte or il ne travaillait pas. En ce moment avait-il oublié l'enseignement de son père selon lequel la chose publique est sacrée ? Comment comprendre que lui qui est habitué à rembourser l'argent lorsqu'il ne travaille pas, avait oublié de le faire en 2018? Cet enseignement de la sacralité de la chose publique qu'il avance aujourd'hui comme argument, l'a t-il toujours mis en pratique ?*

*« Avoir à dire c'est bien, mais apprendre parfois à se taire c'est encore mieux».*

*Les actes moralement corrects et d'honnêteté dans la conduite des affaires publiques, (comme celui de reverser des frais de mission lorsqu'on n'a pas travaillé), doivent être un impératif catégorique pour tout gestionnaire de la fortune publique, mieux encore pour une personne qui aspire à gouverner un pays. Ces actes sont à encourager mais n'ont pas besoin de publicité. Lorsqu'ils sont présentés à grand renfort publicitaire au grand public comme un acte d'exemplarité, de bonne conduite, voulant jouer les "Sainte-nitouche", "Les Saint Cabral LIBII", il faut au préalable se rassurer que dans le même cadre l'on a toujours été exempt de tout reproche.*

*Si tel n'est donc pas le cas, la sagesse contextuelle commande de garder le silence qui est parfois d'or car « Avoir à dire c'est bien, mais apprendre parfois à se taire c'est encore mieux».*

**Jacques Banyoglog**

---